



## Penser l'absolutisme face à la modernité politique

Pierre BONIN, *professeur d'histoire du droit à l'École de droit de la Sorbonne-Université Paris 1*  
Fanny COSANDEY, *maître de conférences à l'EHESS*

1<sup>er</sup>, 3<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> jeudis du mois de 17 à 19 h (salle 1, 105 bd Raspail 75006 Paris) du 5 novembre 2015 au 19 mai 2016

Pour prolonger la réflexion menée les années précédentes sur la modernité politique, le séminaire propose cette année de la confronter à l'absolutisme. Ce terme lui-même, création rétrospective à connotation péjorative, a progressivement servi à désigner la forme du pouvoir sous l'Ancien Régime au point de l'incarner. Sur cette base historiographique, la question est posée de deux points de vue. Le premier concerne les limites (particulièrement chronologiques) de l'absolutisme, afin d'en révéler la structure et les apories, y compris sociales et juridiques. Le regard portera particulièrement sur l'articulation entre théorie et pratique du pouvoir, en accordant aux deux plans des représentations et des actions la même valeur d'indice de réalité. Le second point de vue doit envisager la construction de la notion d'absolutisme entre son avatar d'Ancien Régime, qui en fonde l'idéal-type, et les caractéristiques de la modernité plus généralement entendue, dont elle semble constituer la forme politique, en ce qu'elle tend vers l'unification d'un Etat normatif. A partir des XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles, dans un échange entre historiens et juristes, le dialogue ne se privera donc pas de s'ouvrir vers d'autres temps et d'autres disciplines.

CONTACT :cosandey(at)ehess.fr, pierre.bonin(at)univ-paris1.fr

- |             |   |
|-------------|---|
| 5 novembre  | Fanny Cosandey, « Lectures de l'absolutisme ».  |
| 19 novembre | Pierre Bonin & Fanny Cosandey, Table-ronde : « Etat et absolutisme, quels problèmes ? ».  |
| 3 décembre  | Séance déplacée.  |
| 17 décembre | Pierre Bonin, « Autour de la souveraineté absolue : la Nation dans la construction historiographique de l'Etat, une solution devenue problème ».                              |
| 7 janvier   | Flavie Leroux, « La faveur féminine, entre discours et pratiques : forme d'exercice du pouvoir absolu ».  |
| 21 janvier  | Jean-Marie Cauchies, « Les ducs de Bourgogne-Valois et les premiers Habsbourg dans les Pays-Bas se sont-ils montrés, ou ont-ils tendu à être, des "monarques absolus" ? ».    |
| 4 février   | Laurence Croq, « Moderniser l'absolutisme des années 1740 à la Révolution, entre hypercentralisation et décentralisation ».   |
| 18 février  | Frédéric F. Martin, « Jean Bodin, le pouvoir absolu et la règle de droit : une modernité juridique paradoxale ? ».  |
| 17 mars     | Jacques Chiffolleau, « Avant 1500 : Crime de majesté, souveraineté, absolutisme ? ».  |
| 31 mars     | Alain Guery, « Les aspects financiers de l'absolutisme ».   |
| 7 avril     | Julie Bailleux, « Les débuts de la construction européenne, genèse d'un Etat ? Retour sur l'invention d'un corps de connaissances spécialisées sur l'Europe supranationale ». |
| 19 mai      | Katia Weidenfeld, « Les libertés fondamentales contre le pouvoir de l'administration (1789-1958) ? ».   |